



Le Vice-Président

C.C.P.C.
Enregistrement N°

15 MARS 2023

Pour traitement :
Pour réponse :
Pour Info :

Envoyé en préfecture le 05/07/2023
Reçu en préfecture le 05/07/2023
Publié le
ID : 059-200041960-20230705-CC_2023_143-DE

S²LO

Monsieur Luc FOUTRY

Président de la Communauté de Communes de
Pévèle Carembault
Hôtel de ville
Place du Bicentenaire
BP 5
59710 PONT-A-MARCQ CEDEX

Lille, le **14 MARS 2023**

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L.132-7 du Code de l'Urbanisme, vous avez notifié au Département le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Gondécourt.

Les politiques d'aménagement et d'urbanisme ont un impact majeur sur le territoire. C'est pourquoi le Département porte un intérêt particulier à ces questions.

Après étude de votre dossier, il s'avère que cette procédure ne porte pas atteinte aux prescriptions du Département en matière d'aménagement.

Je vous remercie de me transmettre un dossier dématérialisé relatif à cette procédure quand celle-ci aura été approuvée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.

Nicolas SIEGLER
Vice-Président en charge de l'Aménagement du territoire et du
Canal Seine-Nord Europe

Ref : N° , DTT/SERV. RENOUVEAUX URBAINS ET HABITAT, ELISABETH CANOEN, ELISABETH.CANOEN@lenord.fr, +33359735854

lenord.fr

Conseil départemental du Nord - 51, rue Gustave Delory - 59047 Lille cedex - Tél. : 03 59 73 59 59 - @lenord.fr